

Habillages

20-04-2018

Sous l'expression "window dressing", le monde financier vise l'ensemble des opérations financières et des écritures comptables destinées à embellir les comptes d'une entreprise à leur date de clôture. Par des voies plus ou moins sophistiquées, le window dressing revient généralement à reporter des charges sur les exercices suivants, anticiper des revenus à venir, sortir du bilan certains postes de passif ou revaloriser certaines lignes d'actif. Chaque année, l'Etat se livre aussi à un exercice de window dressing.

C'est ce que fait Maurice Rouvier (1842-1911), président du Conseil et ministre des Finances à l'été 1887. Plutôt que de s'attaquer à la réduction de la dépense publique, il repousse comptablement certaines charges à 1888.

130 ans plus tard, presque jour pour jour, ses lointains successeurs suivent son exemple.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com

